

[Text]

Mr. Alexander: Madame Chairman, perhaps, rather than take the time of Mr. Dionne, could we have the copy be attached to the Minutes or circulated as the case may be?

The Chairman: Yes. Thank you, Mr. Alexander. Mr. Dionne.

M. Dionne: Madame la présidente, si je comprends bien, le rapport dont on vient de parler va être annexé aux procès-verbaux d'aujourd'hui; le rapport concernant les conseils arbitraux?

The Chairman: Yes, all of the three documents referred to, today, will be attached to the Minutes, Mr. Dionne.

M. Dionne: Merci. Je dois dire d'abord aujourd'hui que je me repose, parce que j'ai entendu dans un mémoire... j'ai vu un résumé de tous les problèmes que j'ai continuellement. Et j'étais un peu surpris... et ces gens-là méritent des félicitations pour avoir présenté un mémoire de ce genre-là, qui expose très bien les difficultés encourues par les personnes en chômage, du moins dans ma région. Moi aussi, je viens de la région du bas de Kamouraska. Je remarquais mon ami de la Colombie-Britannique qui avait l'air d'être un peu surpris du fait que des avocats défendaient des chômeurs. Par qui étaient-ils payés, ou des questions comme celle-là... ont été posées. Je crois bon d'ajouter que j'ai souvent l'occasion de rencontrer au bureau de la Commission de l'assurance-chômage de Rivière-du-Loup des avocats du Bureau d'assistance juridique, particulièrement de Cabano et de Rivière-du-Loup... des gens qui jouent leur rôle au point que j'ai dit à l'occasion d'un procès qui avait lieu à la Cour d'appel de Québec où j'avais retenu les services de M^e Nicole Thivierge comme avocat-conseil, qu'ils étaient des avocats de la nouvelle génération et qu'il fallait absolument qu'il y ait des gars comme eux pour s'occuper de défendre les pauvres chômeurs «mal pris» avec une loi trop compliquée. Et cela c'est exactement vrai.

C'est pour cela que ce matin je suis bien heureux d'entendre un tel mémoire et je félicite ces gens-là. J'espère que les autorités du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration en tiendront compte, quand on étudiera les modifications qui doivent être nécessairement apportées au bill C-27. Parce qu'en définitive c'est un résumé des problèmes que nous avons à cause du chômage au Canada.

On a souligné les liaisons entre les centres de main-d'œuvre et la Commission de l'assurance-chômage. Eh bien, là encore, je suis en mesure de dire quelque chose, parce que je sais très bien que jusqu'à présent, et peu importe les affirmations que je pourrais avoir de par et d'autre, je sais très bien que les centres de main-d'œuvre ont beaucoup plus contribué à disqualifier des chômeurs en les rapportant, parce qu'ils n'acceptent pas un emploi, à la Commission de l'assurance-chômage. Cela a été leur rôle de coopération dont j'ai eu connaissance moi-même, et j'ai des centaines de cas dans mon bureau pour le prouver. Je ne dis pas qu'ils ne remplissent pas en même temps un rôle utile; je ne dis pas qu'ils ne cherchent pas à aider les gars; mais il faudrait obliger les employeurs à déclarer les emplois disponibles aux centres de main-d'œuvre. Alors, à ce moment-là on aurait peut-être moins de complications devant les conseils

[Translation]

M. Alexander: Madame la présidente, pour ne pas accaparer le temps de M. Dionne, peut-être pourrions-nous l'annexer au procès-verbal ou le distribuer selon le cas?

Le président: Oui. Merci, monsieur Alexander. Monsieur Dionne.

Mr. Dionne: Madam Chairman, if I understood correctly, the report we just referred to will be appended to today's Minutes; the report on boards of referees?

Le président: Oui, tous les trois documents auxquels on a fait allusion aujourd'hui seront annexés au procès-verbal, monsieur Dionne.

Mr. Dionne: Thank you. I should first of all say that I am relaxing today because I heard in the brief... I had a summary of all the problems I face continually. And I was somewhat surprised... and these people deserve to be congratulated for having presented a brief of this kind which deals very well with the difficulties faced by the unemployed, at least in my region. I also come from the lower St. Lawrence region, from Kamouraska. I noted that my friend from British Columbia seemed to be somewhat surprised by the fact that lawyers were defending the unemployed. He asked who paid them, and questions of that nature. I believe I should add that in the unemployment insurance commission office in Rivière-du-Loup I often meet lawyers from the legal aid office, particularly in Cabano and in Rivière-du-Loup... people who play their role so well that I mentioned, at a case in the appeal court in Quebec where I had required the services of Nicole Thivierge as legal adviser, that they were new generation lawyers; I also said that they were essential in the defence of the poor unemployed who were stuck with a law that is far too complicated. And that is the truth.

That is why this morning I was very happy to hear this brief and I congratulate these people. I hope the authorities in the Department of Manpower and Immigration will take it into account when they are studying the amendments that must necessarily be brought to Bill C-27. Because it definitely sums up the problems caused by unemployment in Canada.

We emphasize the liaison between Manpower Centres and the Unemployment Insurance Commission. Once again, I am in a position to say something, because I know very well that the date, whatever I might hear from either side of the room, that the Manpower Centres have contributed more to disinterring the unemployed by reporting them to the unemployment commission when they did not accept a job. I learned of their co-operative role myself and I have hundreds of cases in my office to prove it. I am not saying that they are not fulfilling a useful role; I am not saying that they are not helping people; but employers must be forced to report available jobs to Manpower Centres. So, if that were the case, there would perhaps be less complication before the Boards of Referees. If, for example, someone was asked whether he had reported to the manpower centre and he had not, the public servant's